

-L'application et le suivi rigoureux du plan d'amélioration de l'agrément par la DREQ, ce qui demande la participation de tous;

- L'insertion des objectifs de qualité dans la planification annuelle, depuis 2007-2008;

- Le suivi du plan d'action du MSSS suite à la visite d'appréciation des ressources de type familiale – ressources intermédiaires (RTF-RI);

- Le suivi des ententes de gestion et des différentes redditions de comptes à la demande de l'Agence ou du MSSS ;

- Le suivi des projets cliniques et des ententes-types avec les CSSS ;

- Tous les suivis conséquents aux éléments cités au point 1.